

Villaz-st-Pierre, le 13 mai 2024/cr

## Communiqué

La Commune de Villaz a pris acte de la démission de sa Conseillère communale, Madame Stéphanie Egger, pour des raisons personnelles, au 31 mai 2024.

Nous adressons nos sincères remerciements à Madame Stéphanie Egger pour tout le travail fourni durant ses années de siège au Conseil communal de Villaz. Nous lui présentons nos meilleurs vœux pour son avenir.

Dans ce contexte, une élection complémentaire devra être organisée. Selon la convention de fusion du 1<sup>er</sup> octobre 2018, chaque ancienne commune forme un cercle électoral pour la législature en cours ; ainsi, le cercle ayant perdu un conseiller sera reconstitué, ce qui donne dans le cas présent, celui de Villaz-st-Pierre.

L'élection complémentaire aura lieu le 22 septembre 2024 avec un délai pour le dépôt de liste fixé au lundi 12 août 2024 à 12h00.

Les informations concernant cette élection seront transmises en temps voulu.

Le Conseil communal